

# PC6 - DOCUMENT GRAPHIQUE PERMETTANT D'APPRECIER L'INSERTION DU PROJET DE CONSTRUCTION DANS SON ENVIRONNEMENT



Carte de localisation des points de vue des photomontages

- Point de vue n° 1

Point de vue en sortie de chemin (tracé du GR41), en amont du parc où le poste électrique est perceptible à l'angle de la parcelle. La transparence de la clôture périphérique permet de voir les panneaux photovoltaïques de dos depuis ce point de vue.



- Point de vue n° 2

Point de vue en aval du site, depuis la route communale de contournement où malgré la proximité du parc, peu ou pas de structures seront visibles. Les panneaux s'intégrant dans l'épaisseur de l'horizon.



- Point de vue n° 3

Point de vue depuis la périphérique directe du site, où la moindre haie basse agit comme un filtre végétal et masque la structure des panneaux culminant seulement à 2,20 m. depuis ce point de vue situé au sud du parc, les panneaux sont visibles de face. La piste périphérique autour des panneaux éloigne ces derniers de l'observateur d'au moins 7 mètres et ne crée pas d'effet d'écrasement pour les usagers de la route.



- Point de vue n° 4

Point de vue légèrement éloigné, (quelques dizaines de mètres), où le parc n'est déjà plus perceptible, ce qui laisse présager que le parc ne sera non plus visible depuis l'autoroute située plus loin en contrebas.

